CLUB DES BIENVENUS DE LANDERONDE

SALLE ASTOUL

****

CONCOURS DE BELOTE

INSCRIPTION 13h30 DEBUT DU CONCOURS 14h00

1 lot par participant

VENDREDI 8 MARS 2024

VENDREDI 24 MARS 2024

****

10 Rue Bonne Lande 85150 LANDERONDE 06 41 92 10 59

ÉDITO

Comité des fêtes

LANDERONDE

MARS 2024

Prochain Edito : avril 2024

Merci de transmettre vos annonces au Comité des Fêtes par mail
« Format Word, A4, N/B bien contrasté »

Avant le 18 mars 2024

« Ne pas jeter sur la voie publique »

Comité des Fêtes, 7 rue Bonne Lande, 85150 LANDERONDE
☎ 06 77 37 54 77 ✉ comitedesfetes.landeronde@gmail.com

Site WEB : https://cdf-landeronde.fr

Location & Réservation Matériel : 06 77 37 54 77
locationmateriel.landeronde@gmail.com

ORGANISEE PAR LES RENARD'EAUX

LES RENARD'EAUX

BROC'PÊCHE

LA PÊCHE AUX BONNES OCCAS'

Bar et restauration sur place

03 MARS 2024

9H -16H

5 € LA TABLE – SALLE ASTOUL – LANDERONDE

RESERVATION LEBLOND LUDOVIC 06 13 08 75 25

Dîner et Soirée DISCO 80'

Samedi 6 Avril 24

LANDERONDE | Salle Astoul | à partir de 19h

Organisé par les associations de l'école Jeanne d'Arc

Menu au choix - 19,50€

Apéritif
Assiette de charcuterie ou Terrine de poisson
Poêlée du Bocage ou Ballotine de sole farcie aux gambas
Tartelette fruit - Café

Menu Enfant - 8,50€

Apéritif
Hachis parmentier
Compote

Infos et Résa sur HelloAsso

OGEC Landeronde - Ecole Jeanne d'Arc
ou Claire : 06-24-38-03-41

CLUB DES BIENVENUS DE LANDERONDE

FÊTONS LE ENSEMBLE

SALLE ASTOUL

LE JEUDI 14 MARS 2024 A 12H00

NOTRE REPAS DE PRINTEMPS EST ANIMÉ PAR

« GIGI ANIM »

10 RUE BONNE LANDE 85150 LANDERONDE TEL : 06 41 92 10 59

MAIL : club.bienvenus.landeronde@free.fr

MENU

Kir pétillant mûre, cassis + Amuse-gueule

Salade landaise

Trou normand: glace mojito et menthe pastilla

Gigot d'agneau, galette de pommes de terre et crumble de légumes

Assiette aux trois fromages

St Honoré

Café + pousse café

Vins : Blanc, Rosé, Rouge / Eau plate et gazeuse

OUVERT A TOUS : ADHERENTS : 38€, NON ADHERENTS : 45€

« «

BULLETIN D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription : 9 MARS 2024

NOM : **PRENOM :**

ADRESSE :

NBRE DE PERSONNES :

ADHERENTS : X 38 € **NON ADHERENTS :** X 45 €

CHEQUES A L'ORDRE DE : CLUB DES BIENVENUS A REMETTRE A :

CLUB DES BIENVENUS : 10 RUE BONNE LANDE 85150 LANDERONDE TÉL : 06 41 92 10 59

MME EVELYNE SOULIÉ : 108 LA FAUCONNIÉRE 85150 LANDERONDE TÉL : 06 75 75 33 73

CLUB DES BIENVENUS DE LANDERONDE

FÊTONS LE ENSEMBLE

SALLE ASTOUL

LE JEUDI 14 MARS 2024 A 12H00

NOTRE REPAS DE PRINTEMPS EST ANIMÉ PAR

« GIGI ANIM »

10 RUE BONNE LANDE 85150 LANDERONDE TEL : 06 41 92 10 59

MAIL : club.bienvenus.landeronde@free.fr

MENU

Kir pétillant mûre, cassis + Amuse-gueule

Salade landaise

Trou normand: glace mojito et menthe pastilla

Gigot d'agneau, galette de pommes de terre et crumble de légumes

Assiette aux trois fromages

St Honoré

Café + pousse café

Vins : Blanc, Rosé, Rouge / Eau plate et gazeuse

OUVERT A TOUS : ADHERENTS : 38€, NON ADHERENTS : 45€

« «

BULLETIN D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription : 9 MARS 2024

NOM : **PRENOM :**

ADRESSE :

NBRE DE PERSONNES :

ADHERENTS : X 38 € **NON ADHERENTS :** X 45 €

CHEQUES A L'ORDRE DE : CLUB DES BIENVENUS A REMETTRE A :

CLUB DES BIENVENUS : 10 RUE BONNE LANDE 85150 LANDERONDE TÉL : 06 41 92 10 59

MME EVELYNE SOULIÉ : 108 LA FAUCONNIÉRE 85150 LANDERONDE TÉL : 06 75 75 33 73

Vente Madeleines Bijou

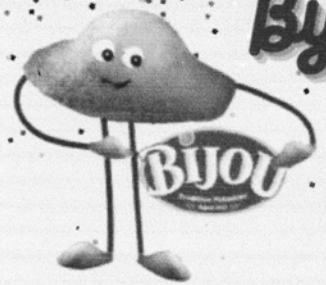

Et Galettes St-Michel

St Michel
BISCUITERIE FAMILIALE • 1905
BISCUITS FRANÇAIS D'ORIGINE GOURMANDE

Distribution le 10 Avril

Retour des bons de commandes le mardi 13 mars au plus tard

Merci de faire deux paiements différents à l'ordre de l'APEL

Pour plus de renseignements : apel@landeronde-jeannedarc.fr

BIJOU — ECOLE PRIVÉE Jeanne d'Arc — St Michel BISCUITERIE FAMILIALE • 1905

Comité des fêtes
LANDERONDE

Retrouvez

Toutes les informations

+

EDITO

Tous les mois

Sur le Site Internet du Comité des Fêtes :

WWW

https://cdf-landeronde.fr

LOCATION & RESERVATION MATERIEL

Comité des fêtes
LANDERONDE

Tel : 06 77 37 54 77

Mail : locationmateriel.landeronde@gmail.com

VOIR LE REGLEMENT SUR LE SITE WEB DU

COMITE DES FETES : https://cdf-landeronde.fr

Désignation	Caution	Nombre à disposition	Prix Location
Stand 3m x 3m avec bâche	80 €	15	10 €
Tente de réception 6m x 3m (20 à 25 personnes)	250 €	3	25 €
Tente de réception 8m x 4m (45 à 50 personnes)	500 €	1	50 €
Tente de réception pliante (6m x 3m)	500 €	1	50 €
Mange debout		10	4 €
Table 3m x 0,90m	80 €	30	5 €
Plancha électrique 230V 2 feux réglables de 1800W	500 €	1	25 € / Le week-end
Percolateur (70 tasses)	80 €	2	15 €
Sono (Caisson amplifié + micro HF)	850 €	1	50 €
Verres à champagne Le verre cassé		100	1 € / La douzaine 1 €
Verres classiques Le verre cassé		100	1 € / La douzaine 1 €
Gobelet Logo Comité des Fêtes	1 € Le gobelet	360	1 € / La douzaine
Plateau pour repas Le plateau manquant		200	0,50 € 2 €
Guirlande lumineuse 9m L'ampoule cassée			4 € 3 €
Guirlande lumineuse 15m L'ampoule cassée			6 € 3 €

- **Pour les fêtes de village : Remise de 50 %**
- **Associations adhérentes : 2 évènements gratuits**

REGLEMENT LOCATION DE MATERIEL

- **Pour prendre et restituer le matériel :**
  Venir à deux personnes + Remorque ou véhicule adapté.
- **Tout matériel réservé et non pris sera facturé à 50%.**
- **Le matériel cassé ou détérioré sera imputé au dernier loueur si non signalé.**
- **Toute réservation doit passer par Bertrand GAZEAU.**

6 – LOCATION DE MATERIEL :

A) Les loueurs

Les associations adhérentes sont prioritaires dans le respect des délais énoncés ci-dessous.
Les associations doivent effectuer leur réservation au moins deux mois à l'avance.
Toute association ou personne physique peut louer du matériel.

B) La tarification

Un tarif préférentiel sera appliqué aux associations adhérentes.
Un tarif standard sera appliqué aux autres usagers.
Le barème est édité par le bureau en fonction du parc matériel dont le comité dispose.
Tout paiement est effectué au comptant.

7- ASSURANCE – RESPONSABILITE CIVILE :

Chaque utilisateur se doit d'être couvert par une assurance ou une responsabilité civile.

8- DETERIORATION – DISPARITION DU MATERIEL

Le matériel mis à la disposition des usagers : Dans le cadre de détérioration ou manquant, fera l'objet d'une indemnisation à l'égard du comité des fêtes.
Il sera tenu compte du degré de vétusté du bien.
En cas de dégradation, il sera demandé un devis de réparation, soumis à l'usager responsable de la détérioration. Tout litige sera soumis à l'appréciation du comité des fêtes.

9- TRANSPORT

Le locataire fait son affaire pour le transport de matériel.
Le comité des fêtes décline toute responsabilité lors des chargements et déchargements du matériel loué.

10- GESTION DU MATERIEL

La gestion du matériel est assurée par les responsables techniques, membres du bureau.

Le matériel loué doit être rendu dans un état de propreté irréprochable (Percolateur, plancha, gobelets, etc…). Sinon des frais de nettoyage seront facturés en plus.